

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12352**

Intitulé

Responsable de dispositifs de formation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GIP FCIP expérience - Centre académique de formation continue (CAFOC) de Nantes	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333p Organisation et administration de services et de centres de formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités d'un responsable de dispositifs de formation sont les suivantes :

Fonction 1 : pilotage d'actions ou de dispositifs de formation

- Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation
- Animer une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de formation

Fonction 2 : ingénierie de formation et ingénierie pédagogique

- Analyser une demande et proposer une offre de formation
- Construire et évaluer un dispositif de formation multimodal
- Concevoir et mettre en oeuvre des outils pédagogiques dans des situations variées

Fonction 3 : développement de la structure

- Assurer une veille sur les évolutions de l'environnement (économique, pédagogique, réglementaire)
- Contribuer à la réflexion sur le positionnement stratégique de la structure
- Représenter sa structure auprès d'interlocuteurs externes (clients, partenaires, représentants institutionnels)
- Contribuer au développement de la qualité des prestations proposées

Fonction transversale : réflexion sur les pratiques de formation

- Communiquer sur les pratiques professionnelles et les évolutions du champ de la formation professionnelle continue

Les capacités attestées sont celles nécessaires à la réalisation des activités suivantes :

- Assurer le montage et le suivi administratifs, pédagogiques et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation
- Animer une équipe pédagogique intervenant sur une action ou un dispositif de formation
- Analyser une demande et proposer une offre de formation
- concevoir et évaluer un dispositif de formation multimodal
- Concevoir et mettre en oeuvre des outils pédagogiques dans des situations variées
- Contribuer au positionnement de la structure et à son développement
- Analyser les pratiques de formation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Titre "Responsable de dispositifs de formation" exerce principalement ses activités au sein des organismes de formation continue (quel que soit le type de structure : associatif, public, para-public, à but lucratif...) et des services internes de formation des entreprises privées ou publiques. Elles peuvent également s'exercer au sein de centres de formation d'apprentis ou des structures liées au service public de l'orientation.

Responsable pédagogique, directeur pédagogique, responsable de centre de formation, responsable de formation, responsable de filière de formation, coordonnateur ou coordinateur pédagogique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2101 : Conseil en formation

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K2111 : Formation professionnelle

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 7 blocs de compétences

BC 1 : Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation

BC 2 : Animer une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de formation

BC 3 : Analyser une demande et proposer une offre de formation

BC 4 : Construire et évaluer un dispositif de formation multimodal

BC 5 : Concevoir et mettre en oeuvre des outils pédagogiques dans des situations variées

BC 6 : Contribuer au positionnement de la structure et à son développement

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 12352 - Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action de formation</p>	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi des stagiaires tout au long de leur formation - Elaborer le budget d'une action ou d'un dispositif de formation - Exploiter, pour l'élaboration d'un budget, une matrice des coûts - Produire et utiliser un tableau de bord pour le pilotage d'une action ou d'un dispositif de formation - Créer, adapter ou choisir les outils et supports de suivi administratif d'une action ou d'un dispositif de formation - Organiser l'évaluation de l'action ou du dispositif de formation - Assurer le reporting auprès des financeurs et prescripteurs - Proposer des aménagements en cas de renouvellement de l'action ou du dispositif <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas (la production, sous forme de réponse à une étude de cas, doit rendre compte d'un projet de gestion d'une action de formation sur les plans pédagogique, administratif et financier)</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 12352 - Concevoir et mettre en oeuvre des outils pédagogiques dans des situations variées</p>	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir ou mettre en oeuvre des outils qui permettent aux personnes de se positionner en début de formation - Elaborer des outils d'apprentissage intégrant le principe d'autoformation accompagnée - Elaborer des situations ou supports permettant l'auto-évaluation - Concevoir des modalités d'accompagnement synchrone ou asynchrone - Concevoir des scénarii et des supports prenant appui sur des méthodes actives, notamment des études de cas, des situations-problèmes, des jeux de rôle - Exploiter les productions réalisées : reformulation, synthèse, mise en perspective - Diagnostiquer les facteurs d'hétérogénéité dans un groupe en formation - Pratiquer le cas échéant la différenciation pédagogique <p>Modalité d'évaluation : Compte rendu de la production d'un outil de positionnement, de formation, d'évaluation ou de régulation et de l'animation d'un groupe en formation en privilégiant des méthodes actives</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 12352 - Contribuer au positionnement de la structure et à son développement</p>	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les évolutions pédagogiques et réglementaires de la formation professionnelle continue - Identifier les évolutions socio-économiques sur son territoire ou dans son domaine d'intervention - Contribuer à l'élaboration de l'offre de formation de l'organisme - Conduire des projets portant sur des objets spécifiques, notamment la qualité <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas (la production, sous forme de réponse à une étude de cas, doit rendre compte d'un projet de développement d'un organisme de formation sur des dimensions internes et/ou externes)</p>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 12352 - Analyser une demande et proposer une offre de formation</p>	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un entretien individuel ou collectif d'analyse d'une demande de formation ou d'intervention - Analyser une situation de travail qui pose problème - Identifier les différents acteurs et leurs enjeux respectifs - Mobiliser à bon escient les normes professionnelles en vigueur dans le champ de la formation - Rédiger une offre de formation - Réaliser un exposé mettant en valeur l'offre de formation - Traiter les objections <p>Modalité d'évaluation : Compte rendu d'une intervention dans une structure dont la mission première n'est pas la formation. Cette intervention traitera de l'analyse d'une demande et d'un besoin de formation. Le résultat de cette intervention doit se traduire par la formalisation d'une proposition de formation.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 12352 - Construire et évaluer un dispositif de formation multimodal</p>	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser un contexte de formation en termes de contraintes à prendre en compte et de ressources à mobiliser - Mettre en place une démarche d'élaboration d'un dispositif de formation - Choisir les modalités pédagogiques appropriées, en fonction des objectifs poursuivis - Mobiliser les outils numériques adaptés à la situation - Construire la progression pédagogique - Déterminer les modalités d'accompagnement à mettre en oeuvre - Créer ou utiliser un système d'évaluation en tenant compte des différents niveaux d'évaluation <p>Modalités d'évaluation : Ecrit professionnel traitant d'une question ou d'un problème d'ingénierie de formation des adultes. Cet écrit doit apporter une réponse à la question ou au problème initialement posé. Et Exposé oral présentant le travail d'ingénierie qui a donné lieu à la production de son écrit professionnel suivi d'un questionnaire par la commission technique d'évaluation permettant au candidat de manifester sa maîtrise des travaux présentés</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 12352 - Analyser les pratiques de formation	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commenter le référentiel des activités professionnelles d'un responsable de dispositifs de formation - Énoncer les valeurs ou principes d'action qui guident la pratique - Adopter différents points de vue lors de l'analyse d'une situation de travail, qu'elle porte sur la relation à des apprenants, à des clients ou des prospects, ou encore à des acteurs internes à l'organisme de formation - Communiquer sur les pratiques individuelles et collectives <p>Modalités d'évaluation : Écrit professionnel rendant compte d'une lecture distanciée de ses pratiques ou de celles de sa structure (dans les champs de l'ingénierie pédagogique ou de formation, du pilotage de dispositifs ou du développement). Le candidat formalisera ses principes d'action ou ceux de la structure dans laquelle il évolue. Et Exposé oral présentant le parcours du candidat et son écrit professionnel, suivi d'un questionnement par la commission technique d'évaluation permettant au candidat de manifester la maîtrise de sa pratique.</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 12352 - Animer une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de formation	<p>Les compétences évaluées et constitutives de ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les intervenants dans l'appropriation de l'action ou du dispositif de formation à mettre en place - Assurer les fonctions de production, de facilitation et de régulation en réunion - Conseiller un intervenant ou une équipe sur des choix pédagogiques ou la production d'outils <p>Modalités d'évaluation : Écrit professionnel faisant état d'une pratique d'animation d'équipe pédagogique dans un organisme de formation. Et Exposé oral présentant le travail (observation ou mise en situation réelle) qui a donné lieu à la production de son écrit suivi d'un questionnement par la commission technique d'évaluation permettant au candidat de manifester sa maîtrise des travaux présentés</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 membres dont un représentant du certificateur et deux membres extérieurs représentants des employeurs et des salariés
En contrat de professionnalisation	X	3 membres dont un représentant du certificateur et deux membres extérieurs représentants des employeurs et des salariés
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	3 membres dont un représentant du certificateur et deux membres extérieurs représentants des employeurs et des salariés

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de dispositifs de formation" avec effet au 12 mai 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable de dispositifs de formation avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 12 mai 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er décembre 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 28 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 6 août 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cafoc.ac-nantes.fr/>

Lieu(x) de certification :

GIP FCIP expérience - Centre académique de formation continue (CAFOC) de Nantes : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Nantes]
GIP FCIP EXPERIENCE / CENTRE ACADEMIQUE DE FORMATION CONTINUE (CAFOC) DE NANTES 22, rue Chateaubriand
44000 Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Nantes, Amiens, Fort de France, Poitiers, Pointe à Pitre, Rennes, Rouen, Versailles

Historique de la certification :

En 2006, le libellé de cette certification est devenu "Responsable de dispositifs de formation". Auparavant, son appellation était "Formateur"

Certification précédente : Responsable de dispositifs de formation